

le Genevois

MAGAZINE de la
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

www.cc-genevois.fr

16 • septembre 2024



DOSSIER

ALIMENTATION LOCALE : TOUS CONCERNÉS !


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÈNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES
JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS



RENCONTRE p.9

BRUNO : responsable escalade
du Club Alpin de St-Julien-en-Genevois



MIEUX COMPRENDRE p.14

**Le budget 2024 de
la Communauté de communes**

?

C'EST QUOI *le service des eaux de la CCG ?*



**1 SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL
= UNE MEILLEURE MAITRISE DU
SERVICE RENDU À LA POPULATION**

**1 SEUL INTERLOCUTEUR
= PLUS DE SIMPLICITÉ
POUR LES HABITANTS**

À compter du 1^{er} septembre 2024, la Communauté de communes du Genevois est l'unique gestionnaire de la distribution de l'eau potable, jusque-là partiellement déléguée aux groupes Véolia et Aqualter*. Le service des eaux de la CCG a ainsi la maîtrise directe de l'ensemble de la chaîne du petit cycle de l'eau : production, distribution, assainissement et gestion des infrastructures. www.cc-genevois.fr - +33 (0)4 50 959 960

* Le contrat des habitants de Archamps-village, Beaumont, Bossey, Collonges-sous-Salève, Feigères, Saint-Julien-en-Genevois, est transféré automatiquement, dans les mêmes conditions. Plus d'infos sur les modalités de paiement dans votre prochaine facture.

Sommaire



2 | C'EST QUOI ?
LE SERVICE DES EAUX DE LA CCG



4 | EN BREF
ÇA SE PASSE DANS LE GENEVOIS,
EN HAUTE-SAVOIE



9 | RENCONTRE
BRUNO, RESPONSABLE ESCALADE
DU CLUB ALPIN DE SAINT-JULIEN



© BNB photographie

ÉDITO

Pierre-Jean Crastes

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

Le budget 2024, voté au printemps, confirme notre engagement cette année encore à poursuivre les objectifs du Projet de territoire, vers un cadre de vie harmonieux.

Tout d'abord en agissant dans le domaine de l'eau : depuis le 1^{er} septembre 2024, la CCG est devenue l'unique gestionnaire de l'eau potable pour ses 17 communes. Nous renforçons ainsi notre action en gérant intégralement le petit cycle de l'eau. Pour la moitié des habitants du Genevois, cette réorganisation s'accompagne d'un renforcement du service des eaux.

Par ailleurs, notre Projet alimentaire pour le territoire (à découvrir dans le dossier de ce magazine), se déploie. Il vise à garantir une alimentation locale et durable pour tous.

La mobilité reste aussi au cœur de notre action. Lors d'une réunion publique, Pierre Maudet, Conseiller d'État du canton de Genève, a réaffirmé l'importance du projet de tramway transfrontalier pour une mobilité durable. Les échanges continus avec les autorités suisses sont à ce titre essentiels.

C'est bien collectivement que nous trouverons des solutions aux défis de notre territoire. La preuve en est également avec la question de l'occupation illicite de terrains par des gens du voyage. Les incidents survenus encore récemment rappellent l'importance d'appliquer pleinement le schéma départemental d'accueil pour trouver des solutions respectueuses tout en protégeant nos infrastructures.

Enfin, je profite de cet éditto pour vous informer que je quitterai prochainement mes fonctions de Président de la CCG. C'est une décision qui fut difficile à prendre tant j'ai aimé m'investir ces dix dernières années au service de ce territoire dynamique qu'est le Genevois. Je souhaite un plein succès au nouvel exécutif dans ses initiatives.

[NDLR : au moment où ce magazine est imprimé, des changements sont en cours dans la gouvernance de la CCG. Ceci fera l'objet d'autres communications dans un prochain numéro.]



10 | DOSSIER



Remerciements à la ferme de Nin Nin, en agriculture biologique à Beaumont, pour la photo.



14 | MIEUX COMPRENDRE
LE BUDGET 2024 DE LA CCG



16 | TELLEMENT GENEVOIS !



18 | CITOYEN
ÉCHANGE AVEC ANDREAS MÜLLER :
MEMBRE ACTIF DE CITOYENERGIE



19 | INFOS PRATIQUES



EN BREF

ÇA SE PASSE dans le Genevois

EN HAUTE-SAVOIE



TRANSPORT SCOLAIRE

2 150 élèves transportés chaque jour

L'ouverture à la rentrée dernière du collège du Vuache à Vulbens a rebattu les cartes du transport scolaire intercommunal. Chaque jour, plus de 400 élèves sont transportés vers ce nouvel établissement. Le service permet à 2 150 élèves répartis sur plus de 128 arrêts sur l'ensemble du territoire intercommunal de rejoindre leur établissement. Pour améliorer la gestion du service et l'interface avec les familles, la CCG s'est dotée pour la rentrée 2024-2025 d'un nouveau logiciel.

+ d'infos : www.cc-genevois.fr
transport-scolaire@cc-genevois.fr • 04 50 959 959



TRAMWAY DU GENEVOIS

RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 24 AVRIL

Répondant à l'invitation des élus, Pierre Maudet, Conseiller d'Etat du Canton de Genève en charge du département des mobilités et de la santé, a participé en avril dernier à une réunion publique à Saint-Julien au sujet du Tramway du Genevois.

Avec plus de 150 participants venus de part et d'autre de la frontière, la réunion a traité de la fin des travaux de dévoisement des réseaux mais surtout des recours juridiques sur le tracé côté suisse. Il a été notamment rappelé l'importance du projet pour l'Etat de Genève et la volonté de développer les lignes transfrontalières.

+ d'infos : www.tramway-du-genevois.fr



QUARTIER GARE À SAINT-JULIEN

Démolitions en vue des futurs travaux

Cet automne, en face de la gare de Saint-Julien, seront démolis l'ancien hangar à sel et l'ancienne maison des associations, accompagnés de travaux de désamiantage et dépollution en amont.

Ces deux bâtiments, vieillissant et inutilisés depuis plusieurs années se situent en effet à l'endroit du futur Pôle des mobilités. Ce dernier offrira un véritable lieu de connexion : un grand P+R, un accès privilégié aux transports en commun favorisant l'intermodalité et des voies cyclables dont la ViaRhôna.

La suite des travaux est prévue courant 2025.

PETITE ENFANCE

ASSISTANT MATERNEL : UN MÉTIER FAIT POUR VOUS ?

Découvrez le point de vue de Martine, installée à Viry, et d'autres assistants maternels et parents du Genevois sur la chaîne Youtube de la CCG.



Si prendre soin d'enfants en bas-âge, les éveiller et les accompagner dans leurs premiers apprentissages a du sens pour vous, rapprochez-vous du Relais petite enfance de la CCG qui vous informera sur le métier d'assistant maternel. Au quotidien, le Relais petite enfance leur apporte écoute et

soutien gratuits. Il accompagne notamment les nouveaux professionnels dans leur activité, les informe sur leur statut, leurs droits et obligations.

C'est également un lieu convivial de rencontres entre assistants maternels et d'éveil avec les enfants.

Contact :

04 50 95 91 40 (du lundi au vendredi de 9h à 11h) • relais@cc-genevois.fr • 310 av. Marie Curie, bât. Europa 2 (ArchParc), à Archamps www.cc-genevois.fr



EN BREF



Entreprises, associations : votre équipement de chaleur renouvelable financé jusqu'à 70 %

C'est le moment de passer à la géothermie, au solaire thermique, au bois énergie...

Le Pôle métropolitain du Genevois français dispose en effet de 12 millions d'euros* jusqu'en décembre 2025 pour aider les entreprises, les associations et les acteurs publics à changer leur système de production de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

EN QUOI CELA CONSISTE ?

1/ aide à la décision : jusqu'à 70 % d'aides financières pour les études de faisabilité,

2/ réalisation : entre 30 et 65 % d'aides pour la conception ainsi que les travaux.

Objectifs pour le territoire : réduire les consommations d'énergie fossile génératrices de pollution de l'air et de gaz à effet de serre, produire davantage d'énergie renouvelable locale et dynamiser les emplois verts locaux.

Qui contacter ?

Un conseiller.ère chaleur renouvelable : chaleur.renovelable@genevoisfrancais.org

* grâce au dispositif Fonds chaleur renouvelable de l'Ademe (l'agence de la transition écologique)



HABITAT

Le logement pour tous, en pratique, à Viry

Une nouvelle forme d'habitat, inclusif et intergénérationnel, voit le jour à Viry.

Convivialité, solidarité de voisinage et échange d'expérience sont au rendez-vous dans une résidence où se côtoieront dès 2025 des familles, des jeunes actifs (de 18 à 30 ans), des seniors autonomes (de 65 ans et +) et des personnes en situation de handicap.

Conçue par Haute-Savoie Habitat, la résidence offre 67 logements locatifs sociaux allant du T1 bis au T4 situés au centre de la commune, à deux pas des commerces et à proximité de la

ligne de bus N (St-Julien-Vulbens). Les rencontres entre voisins y seront favorisées, notamment autour du jardinage et d'animations organisées dans une salle commune dédiée.

Vous cherchez un logement social et partagez les valeurs portées par ce projet : www.residence-ginkgo.oph74.fr
Contactez la mairie de Viry : 04.50.04.70.26 • logement@viry74.fr

AGENDA

Forum de la fonction publique

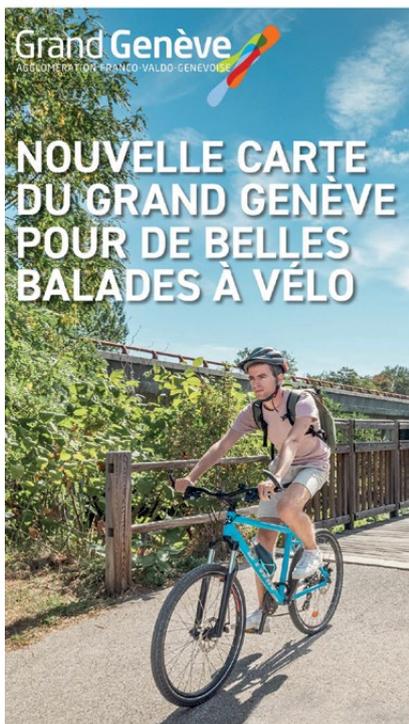
Jeudi 3 octobre, la CCG participera aux côtés des autres employeurs publics locaux au forum de la fonction publique organisée à Saint-Julien.

Lors de cet évènement gratuit organisé à l'Arande, les participants pourront découvrir les métiers cachés de la CCG : déchets, eau, assainissement, petite enfance, etc.

Des stands d'information, des démonstrations et des rencontres avec les professionnels permettront de mieux comprendre le fonctionnement de ces services essentiels.

Venez nombreux pour en savoir plus et poser toutes vos questions !

+ d'infos : www.st-julien-en-genevois.fr > actualités



VÉLO DÉCOUVRIR LE GRAND GENÈVE !

Le Grand Genève a récemment édité une carte répertoriant près de 40 balades à vélo et à VTT, en France et en Suisse. Cette carte, disponible gratuitement à l'Office de tourisme des Monts du Genevois, est accompagnée de QR codes. Lorsqu'ils sont scannés, ces QR codes permettent aux utilisateurs d'explorer chaque parcours et ses points d'intérêt grâce à l'application Geovelo. Cette initiative a pour objectif de promouvoir un tourisme doux, tout en mettant en lumière les trésors naturels et patrimoniaux de nos régions.

| En savoir plus : www.grand-geneve.org



© BNB photographie

TRI DES DÉCHETS Pensez à composter vos biodéchets !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire partout en France et concerne professionnels et particuliers.

En pratique, chacun doit donc déposer l'ensemble de ses déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, produits périmés, etc.) et une partie de ses déchets verts* (tailles du jardin, herbes sèches, feuilles mortes, etc.) dans un composteur prévu à cet effet.

Différentes solutions existent, que l'on réside dans une maison ou un appartement : composteur individuel, composteur collectif en bas d'immeuble, composteur public.

Vous n'êtes pas encore équipé ?

Contactez les maîtres composteurs de la CCG qui vous guideront et pourront vous fournir le matériel adapté :

compostage@cc-genevois.fr
04 50 95 92 60
www.cc-genevois.fr

* les déchetteries accueillent les gros volumes qui ne peuvent pas être compostés.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

HARMONISATION ET REPLACEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Dans de nombreux quartiers, le ramassage des ordures ménagères s'organise autour de points d'apport volontaire. Ces conteneurs font l'objet en 2024 d'un renouvellement total afin d'harmoniser et améliorer le cadre de vie. Cet été, l'ensemble des équipements de la CCG a été renouvelé.



Quels avantages ?

Avec ces nouveaux bacs plus hermétiques, c'est moins d'odeur pour le confort des usagers. Le temps de collecte étant plus court, il y a moins de gêne sur la chaussée. Enfin, les équipements étant en aluminium et non plus en plastique, ils sont plus faciles à nettoyer !



EN BREF



© BNB photographie

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Nouveau logo pour un service toujours proche des habitants

Le nouveau logo de la Maison de la Justice et du Droit reprend les teintes du réseau national Point-Justice qu'elle a rejoint depuis 2020. Au-delà de cette évolution graphique, on y trouve toujours une multitude de services : rencontrer gratuitement et sur rendez-vous des juristes, notaires, un psychologue spécialisé... A ce panel s'ajoute la présence d'un nouveau professionnel : deux fois par mois, des avocats vous reçoivent et vous proposent une consultation d'orientation gratuite (sous conditions de revenus).

En savoir + : www.cc-genevois.fr > Accès au droit

Adresse : 26 avenue de Genève à Saint-Julien-en-Genevois

SANTÉ

LES ATELIERS ÉQUILIBRE SÉNIORS

Dès le mois de septembre, les ateliers équilibre seniors reprennent dans trois communes du territoire au rythme d'une séance par semaine, jusqu'en juin 2025.

Mis en place en partenariat avec la Plateforme de prévention de chute des seniors de Haute-Savoie, ils permettent à chacun de pratiquer une activité physique adaptée à sa situation pour rester en forme et gagner en confiance. Ils sont animés gratuitement par des professionnels spécialisés.

LIEUX

- Saint Julien en Genevois, à l'Arande : jeudis après-midi
- Viry, à l'Ellipse : jeudis matin
- Collonges-sous-Salève, à l'Espace omnisports : mardis matin

Inscription possible au 04 56 49 77 84



GENS DU VOYAGE

OCCUPATION ILLICITE DE TERRAINS : QUELLE EST L'ACTION DE LA CCG ?

Depuis le début de l'année, plusieurs terrains intercommunaux et communaux ont été occupés illégalement par les gens du voyage.

La CCG a réagi en déposant des plaintes pour chaque occupation et en engageant des procédures administratives et judiciaires pour obtenir une expulsion. Néanmoins, ces expulsions dépendent de la disponibilité des forces de l'ordre, une expulsion nécessitant au moins 60 gendarmes sur place.

Les préjudices subis incluent des frais de nettoyage et de traitement des ordures, des vols d'eau et d'électricité, des interruptions des services P+R, des risques pour les riverains à cause des branchements illégaux, et des coupures électriques de quartiers. Les frais de sécurisation, comprenant la pose de blocs et de barrières, dépassent les 100 000 €.



RENCONTRE

Agir ensemble, au service du sport !



© BNB photographie

Bruno Lamballais membre du CAF

Avec plusieurs casquettes au sein du CAF dont celle de responsable escalade du Club Alpin de Saint-Julien, Bruno est engagé de longue date dans le tissu associatif local. Chaque année, il contribue bénévolement à l'entretien du mur d'escalade du gymnase intercommunal Mme de Staël utilisé à la fois par des associations locales (CAF, Club nature et sport de montagne du Salève, association de secours du Salève) et les lycéens.

L'ENTRETIEN RÉGULIER D'UN MUR D'ESCALADE EST UN GAGE DE DURABILITÉ ET DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS. EN QUOI CELA CONSISTE- T-IL CONCRÈTEMENT ?

Il s'agit de démonter toutes les prises qui permettent d'évoluer sur le mur, de les nettoyer et de remplacer celles qui sont défectueuses ou trop usées. De nouvelles prises sont régulièrement installées, plus arrondies, elles évitent les blessures, notamment les traumatismes pour les doigts. Au total, environ 1500 prises sont réparties sur une soixantaine de voies.

COMBIEN DE MEMBRES DU CAF PARTICIPENT À CETTE OPÉRATION BIANNUELLE ?

5 ou 6 en moyenne sur un total d'une quinzaine de personnes présentes.

QUEL RÔLE JOUEZ-VOUS DANS CET ENTRETIEN ?

Nous participons avec d'autres membres d'associations locales au démontage des prises et au renouvellement de celles qui en ont besoin. Elles sont ensuite nettoyées par les gardiens du

gymnase et remontées par une personne possédant un brevet d'escalade.

Cette opération est l'occasion pour nous de pouvoir escalader de nouvelles voies, en modifiant l'emplacement et le type de prises. Ça permet d'offrir de nouveaux défis de grimpe aux utilisateurs !

CET ÉQUIPEMENT DE 8 MÈTRES DE HAUT EST-IL APPRÉCIÉ DE VOS ADHÉRENTS ?

Oui bien sûr, il est particulièrement adapté aux novices et aux adultes ayant quelques années d'expérience. Nous dispensons des cours d'escalade par tranche d'âge, chaque jeudi soir, à partir du mois d'octobre. Les enfants sont les bienvenus dès l'âge de 8 ans. Les adultes capables de pratiquer en autonomie peuvent quant à eux venir grimper le mardi soir.

| + d'infos : www.cafsaintjulien.net

À SAVOIR

La CCG met à la disposition des associations sportives et des établissements scolaires trois gymnases répartis sur le territoire genevois : celui à St-Julien, celui du Vuache à Valleiry et celui du Salève à Collonges-sous-Salève.



DOSSIER

CIRCUIT-COURT

ALIMENTATION LOCALE : TOUS CONCERNÉS !

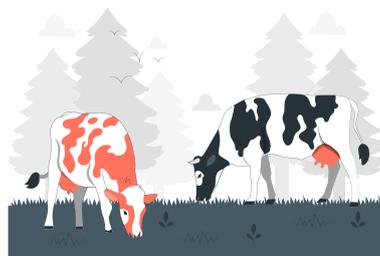


PLUS DE 60 ACTEURS DE L'ALIMENTATION (PRODUCTEURS LOCAUX, DISTRIBUTEURS, CONSOMMATEURS, RESTAURATEURS...) ONT DÉJÀ RÉPONDU À L'APPEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS POUR BÂTIR ENSEMBLE UN PLAN D' ACTIONS VISANT À DONNER À TOUS L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET DURABLE.

RECONNU ET LABELISÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, CE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL A ÉGALEMENT POUR BUT D'ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE DANS LE GENEVOIS EN HAUTE-SAVOIE ET DE LA VALORISER.



... DANS LE GENEVOIS EN HAUTE-SAVOIE ...



IL Y A ...

58%
de terres
agricoles



© BNE photographie



Michel Mermin
vice-président de la CCG
en charge de l'aménagement
du territoire

.....

Convaincus que chaque acteur de la chaîne alimentaire détient une partie de la solution pour répondre aux enjeux d'une alimentation saine, durable et accessible à tous, les élus de la collectivité ont souhaité qu'ils soient partie prenante dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire globale sur les 17 communes du territoire. La reconnaissance "Projet alimentaire territorial" par le ministère de l'Agriculture de cette stratégie est venue conforter ce choix politique et a permis d'amorcer certaines actions dès début 2024.

.....

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL C'EST :

- Un état des lieux partagé de l'agriculture, de ses filières et du secteur de la restauration collective
- Un plan d'actions co-construit avec les acteurs volontaires du territoire
- Une gouvernance partagée

116
exploitations
agricoles
(- 22% EN 17 ANS)

18 000
tonnes/an
de produits alimentaires
consommés sur le territoire



© BNB photographie

Alors que la question du renforcement de l'agriculture nourricière et de la relocalisation de l'alimentation dans nos territoires est plus que jamais d'actualité, et qu'elle répond à des enjeux environnementaux, économiques et sociaux majeurs, des actions concrètes et concertées se dessinent dans le Genevois autour de trois objectifs.

Structurer et dynamiser le tissu alimentaire local

COMMENT ?

En maintenant une agriculture nourricière sur notre territoire et en structurant des filières économiquement résilientes.

Des projets majeurs pour nos filières agricoles sont en réflexion ou en cours de construction comme :

→ la mise en œuvre d'une **stratégie foncière intercommunale** actée dans les documents d'aménagement et d'urbanisme du territoire (PLU, SCOT...) visant à protéger durablement les terres nourricières.

→ l'aide à l'**installation de structures maraîchères** pour diversifier la production et approvisionner la restauration collective (crèches, cantines scolaires, hôpital, maisons de retraite).

→ la construction d'un **dépôt centralisant les produits des agriculteurs** destinés aux grandes surfaces et aux acteurs de la restauration collective du Genevois afin de faciliter les approvisionnements locaux.

→ l'optimisation des structures de **transformation de produits bruts** (légumes, lait, viande...) en produits cuisinés ou élaborés afin de dynamiser l'offre.

Développer une chaîne alimentaire plus durable, du champ à l'assiette

COMMENT ?

En renforçant les bonnes pratiques dans l'ensemble de la filière agricole (agroécologie, lutte contre le gaspillage tout au long de la chaîne) et en faisant évoluer nos habitudes d'achat vers des aliments à faible impact environnemental (bio, local, de saison).

Cette volonté va se traduire entre autres par un accompagnement des agriculteurs vers des pratiques agronomiques plus durables d'un point de vue écologique et économique, comme par exemple pour l'usage de l'eau (irrigation au goutte à goutte, cultures peu exigeantes en eau, ...)

L'un des enjeux est de limiter le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire en menant



LE POINT DE VUE DE...

François Chamot, président du comité des agriculteurs du Genevois

C'est une très bonne chose que l'on discute agriculture à l'échelle de la communauté de communes, et que la chambre d'agriculture y soit associée. Nous avons besoin d'appui pour pérenniser nos activités sur le territoire d'autant que la pression urbaine est forte.

Baucoup d'idées intéressantes ont émergé durant la concertation organisée par la CCG, notamment pour faire connaître et valoriser les métiers de l'agriculture, pour renouveler les générations d'agriculteurs, pour préserver le foncier agricole (qui est notre principal moyen de production) et pour que les pratiques agricoles puissent s'adapter au changement climatique.



Leztroy fournit près de 900 repas/jour aux crèches et restaurants scolaires du territoire.

DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Des prestataires engagés, à l'image de l'entreprise Leztroy, intègrent déjà des produits locaux, de qualité et de saison dans les repas qu'ils préparent.

« C'est dans notre ADN » précise Julien Andrillon, directeur des achats et responsable des relations producteurs. « 80% de nos aliments sont produits dans un rayon de 80 km autour d'Annecy et achetés à un prix juste : pommes de terre à

Chênex et Saint-Julien, courges et pommes à Chevrier, etc. »

Que le secteur public privilégie à l'avenir des prestataires utilisant des produits locaux lui semble juste. « Il faut comparer ce qui est comparable. Quand on propose dans nos repas de l'Abondance ou du Beaufort plutôt qu'un fromage industriel, on apporte aussi aux enfants des valeurs gustatives et nutritionnelles plus élevées. »

des actions de sensibilisation auprès des scolaires, en mettant en relation l'ensemble des acteurs économiques avec les associations d'aide alimentaire pour leur permettre la récupération des invendus ou des surplus.

Faciliter l'accès de toute la population à une alimentation saine et locale

COMMENT ?

En permettant à tous, y compris aux habitants les moins aisés, de consommer des produits locaux de qualité.

Des évolutions vont s'opérer, et s'opèrent déjà pour certaines, à différents niveaux

(restauration collective, sensibilisation des consommateurs, éducation alimentaire des plus jeunes...) pour notamment :

→ Intégrer plus de **produits locaux dans les assiettes** des cantines scolaires, des Ehpad et des hôpitaux, en proposant des critères dans les marchés publics passés avec les prestataires de la restauration collective. Plus d'un million de repas par an sont concernés.

→ Créer davantage de **potagers collectifs ou individuels** dans nos communes et développer ainsi des modes d'approvisionnement plus accessibles et vertueux.

→ **Communiquer** plus globalement autour des métiers de l'agriculture et **sensibiliser** la population sur l'intérêt d'une bonne cohabitation.

→ Donner une **meilleure visibilité** aux lieux de vente directe et aux produits locaux dans les grandes surfaces et sur les marchés.

• Votre contribution

• Les études se poursuivent sur le territoire pour à la fois identifier les ménages les moins aisés afin de leur permettre l'accès à une alimentation de qualité et mieux connaître vos habitudes de consommation pour organiser l'offre de points de vente de produits locaux. Participez à l'enquête de consommation en 5 min en scannant le QR code au dos de ce magazine.

• ALLER + LOIN

• Abonnez-vous à la newsletter de la CCG sur www.genevois.fr



© BNB photographie

LES PANIERS SOLIDAIRES

Le principe est simple : permettre à des habitants aux revenus modestes de consommer chaque semaine des produits de saison, locaux et de qualité bio, à prix solidaire.

Et pour (ré)apprendre à cuisiner ces produits frais, l'Accorderie propose aussi des ateliers de cuisine gratuits.

Les légumes sont cultivés au plus

près, à Feigères, par Anne-Charlotte et Cyprien qui ont créé leur activité maraîchère en 2023.

Le panier de légumes est proposé au prix de 5 €* (en partenariat avec la Caf) au lieu de 15 €, et fourni pour une période renouvelable au cours de l'année.

* pour tout foyer ayant un coefficient familial inférieur à 900 €

+ D'INFOS : contacter Raphaël à l'Accorderie du Genevois, 35 route de Thairy à St-Julien-en-Genevois, 07 70 06 77 52 - genevois@accorderie.fr



MIEUX COMPRENDRE

POLITIQUES
PUBLIQUES

BUDGET 2024 DE LA CCG



POUR AGIR DANS DE NOMBREUX DOMAINES DE VOTRE QUOTIDIEN, LES ÉLUS DE LA CCG VOTENT CHAQUE ANNÉE EN MARS LE BUDGET. C'EST UN ACTE DÉMOCRATIQUE ET POLITIQUE QUI CONDITIONNE LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES AUX USAGERS ET LES PROJETS. CE VOTE MARQUE L'AUTORISATION POUR LA COLLECTIVITÉ D'ENGAGER LES DÉPENSES SUR L'ANNÉE CIVILE.

BUDGET TOTAL 2024

83,3 millions €



DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT



31,6 millions €



DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT



51,7 millions €



Michel de Smedt
vice-président de la CCG en charge des Finances

La situation financière de la Communauté de communes est saine et rassurante. La gestion des dépenses de fonctionnement est maîtrisée grâce à une politique budgétaire rigoureuse. Aucun nouvel emprunt n'a d'ailleurs été contracté sur le budget principal depuis 2016, permettant ainsi un

désendettement progressif de la collectivité. Pour 2024, les moyens mobilisés sont non seulement nécessaires, mais aussi stratégiques pour atteindre les objectifs du projet de territoire visant à soutenir des actions essentielles pour la collectivité et ses habitants.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :
LES PRINCIPAUX POSTES POUR 2024



FISCALITÉ :
L'évolution et la part des taxes locales dans les recettes de la collectivité en 2024

Taux maintenus sans évolution pour 2024 :

- taxes sur le foncier bâti (3,66 %), le foncier non bâti (14,46 %)
- taxe d'habitation des résidences secondaires (5,33 %)
- contribution foncière des entreprises (22,44 %)

Taux avec évolutions :

- taxe d'enlèvement des ordures ménagères (elle passe de 8,30 % à 8,70 %)
- taxe Gemapi (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

Nouvelle taxe :

- « versement mobilité » : contribution patronale auprès des employeurs de + de 11 salariés (0,75 %)

25%

c'est la part de la fiscalité dans les recettes de la Communauté de communes du Genevois.



Tellement GENEVOIS !



RÉUSSIR SA CRÉATION D'ENTREPRISE Nouveau podcast REZ'UP

Devenez des pros de la création d'entreprise en 7 épisodes !
La Maison de l'éco a lancé cette année un nouveau podcast
"Création d'entreprise, on en parle" pour les entrepreneurs.

Ce programme est animé par les experts partenaires de Rez'Up : étude de marché, financement, développement commercial, droit, comptabilité, assurance et la communication. Tout au long de l'année, ces professionnels animent les ateliers "Bâtir son projet" dans le cadre du parcours "Réussir sa création", soutenant ainsi l'entrepreneuriat local.

Pour écouter le dernier épisode, scannez le QR code ou rendez-vous sur www.rezup.org/podcast



RENDEZ-VOUS ÉCO

« PARLONS ÉCO » : DES PETIT-DÉJ' - DÉBATS THÉMATIQUES

Fort de son succès, les matinales de l'économie co-organisées pour la Communauté de communes du Genevois et Annemasse Agglo se poursuivent, avec la participation de la Maison de l'éco.

Dirigeants d'entreprise, salariés, élus locaux et techniciens des collectivités s'y retrouvent pour parler ensemble de développement économique, autour d'un thème d'actualité. L'occasion d'entendre la parole d'experts, de partager des retours d'expérience, de réseauter et de renforcer une culture économique commune.

Lors du dernier rendez-vous, le 26 juin à l'Arande, il était question du foncier et de l'immobilier d'entreprise : « pourquoi et comment faire mieux avec moins ? », dans un contexte de raréfaction du foncier à vocation économique.

+ d'infos sur les prochains rendez-vous : www.maisoneco.org



+ d'infos en ligne :
cc-genevois.fr/entreprendre-et-innover/entrez-dans-la-boucle

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE

ENTREZ DANS LA BOUCLE

Dispositif de coopération locale entre professionnels

Le dispositif "Entrez dans la boucle" invite les entreprises à optimiser la gestion de leurs ressources grâce à la coopération locale.

Avec un financement par le Pôle métropolitain du Genevois français, la Communauté de Communes du Genevois rejoint l'initiative fin 2023. En participant, les entreprises peuvent mutualiser leurs ressources, réduire leurs coûts, développer de nouvelles opportunités commerciales et améliorer leur impact environnemental.

Une réunion de lancement a eu lieu le 4 avril dernier à Archamps. Les entreprises intéressées non encore engagées dans le projet sont invitées à contacter le service économie : conomie@cc-genevois.fr

DÉCOUVERTE



Notre-Dame des voyageurs

Offrant un somptueux panorama sur le bassin genevois, ce site est l'un des plus beaux de la commune de Vers.

Vous y découvrirez une statue de la Vierge à l'Enfant réalisée par le sculpteur Lyonnais Lucien Gratiot en 1945. Elle rend hommage à Notre-Dame du Mont Sion, patronne des voyageurs pour la remercier d'avoir protégé le village des crimes nazis lors de la 2^{de} guerre mondiale. A l'époque, la ville fut notamment épargnée par les incendies d'août 1944 qui frappèrent les villages de Bloux, Chevrier et Valleiry.

Le site est aujourd'hui encore un lieu de pèlerinage chaque premier dimanche d'août. En été, c'est aussi une halte idéale pour une pause pique-nique ombragée avec vue sur Genève, le lac Léman, les montagnes et la plaine.

ot@montsdugenevois.com | montsdugenevois.com



Notre Dame des voyageurs - Vers

@ Framena Production

Vitam : 500 route des
Envignes, Neydens
+33 (0)4 50 04 71 63

Maison de la Mobilité et du Tourisme :
2 pl. de la Gare, Annemasse
+33 (0)4 50 95 07 10



Citoyen



© BNB photographie

Parole de citoyens

Echange avec Andreas Müller, Collongeois, ancien président de CitoyENergie et toujours membre actif de cette entreprise locale qui produit une énergie solaire citoyenne sur les territoires de la Communauté de communes du Genevois, d'Arve & Salève et d'Annemasse Agglo.

Expliquez-nous le projet de CitoyENergie.

CitoyENergie a été créée en 2018 sur le modèle des Centrales villageoises. Elle est dirigée par des citoyens tous bénévoles dont l'objectif est de produire une énergie durable, renouvelable et locale, avec l'aide d'autres citoyens et de collectivités territoriales qui participent au financement de nos installations photovoltaïques.

À ce jour, combien de toitures sont équipées et quelle puissance produisent-elles ?

Neuf installations sont aujourd'hui raccordées au réseau d'électricité, dont une sur la salle des fêtes municipale d'Archamps et une sur la toiture d'une fromagerie à Beaumont.

Elles produisent à elles toutes 450 mégawattheures par an c'est-à-dire l'équivalent de la consommation annuelle de 195 foyers, hors chauffage.

Quels autres projets sont en préparation ?

Deux autres installations vont bientôt être mises en service. Quatre autres sont prévues sur des bâtiments publics à Archamps à nouveau, à Chênex, ainsi que sur le hangar d'une entreprise de BTP à Viry. Pour cette dernière, l'opération sera couplée à un désamiantage de la toiture financé en partie par la Région.

Autre nouveauté : il sera bientôt possible d'autoconsommer l'électricité que nous produisons dans un cercle de 2 à 20 km autour des installations.

Comment chacun peut participer concrètement au développement de cette énergie citoyenne ?

Vous pouvez investir dans nos projets solaires en achetant des parts de CitoyENergie dès 102 euros. Cela vous donne un droit de vote en assemblée générale qui est le même pour tous, quel que soit le nombre de parts que chacun possède.

Vous pouvez aussi mettre à disposition une toiture d'au moins 200 m² pour l'installation de panneaux solaires, ou tout simplement donner un peu de votre temps aux dix membres du conseil de gestion de CitoyENergie.

Pour + d'infos :
www.citoyenergie.org



INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Genevois

ACCUEIL

+33 (0)4 50 95 92 60
info@cc-genevois.fr

38 rue Georges de Mestral
ArchParc, Bât. Athéna 2

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h*
* 16h30 le vendredi

MOBILITÉ

TRANSPORT PUBLIC ET
TRANSPORT SCOLAIRE

+33 (0)4 50 959 959
mobilite@cc-genevois.fr

PETITE ENFANCE

+ 33 (0)4 50 95 91 40
petite-enfance@cc-genevois.fr

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES
du lundi au vendredi : 9h à 11h

SERVICE DES EAUX

+33 (0)4 50 959 960
24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence
eau-assainissement@cc-genevois.fr

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

+ 33 (0)4 50 74 86 86
mjd@cc-genevois.fr

26 avenue de Genève
Saint-Julien-en-Genevois

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi matin :
9h à 12h30 et 13h30 à 17h
(fermé le vendredi après-midi)

DÉCHETS

Déchetteries :
carte d'accès obligatoire
www.cc-genevois.fr
+33 (0)4 50 95 92 60

HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h30*
- samedi : 9h à 17h30*
* 18h de mars à octobre
(dernier accès 10 min avant
la fermeture)

SITE DE NEYDENS :

Chemin de Fillinges
fermé mardis matin, dimanches
et jours fériés

SITE DE VULBENS :

ZA de Chavannoux
fermé jeudis matin, dimanches
et jours fériés

Partenaire santé

MUTUELLE POUR TOUS

Action : +33 (0)5 64 10 00 48
macommunemasante.org

Partenaires jeunesse

MISSION LOCALE JEUNES

+33 (0)4 50 49 43 88
www.mlgenevois.org

PASSAGE

(prévention spécialisée jeunesse)

+33 (0)4 50 27 60 98
www.passage.asso.fr

Partenaires économie- entrepreneuriat

MAISON DE L'ÉCO

+33 (0)4 50 87 09 87
www.maisoneco.org

RÉSEAU INITIATIVE GENEVOIS

+33 (0)4 50 87 09 87
www.initiative-genevois.fr

Partenaire tourisme

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU GENEVOIS

+33 (0)4 50 04 71 63
ot@montsdugenevois.com
www.montsdugenevois.com

Région du Genevois :

Vitam, 500 route des Envignes
Neydens



RESTEZ INFORMÉ !



Newsletter mensuelle
de la Communauté de
communes du Genevois



CC genevois



Site internet

www.cc-genevois.fr

infos pratiques, paiement en ligne
de vos factures petite enfance et
eau potable, actualités...

Magazine d'information intercommunal
édité par la Communauté de communes
du Genevois (CCG)
38 rue G. de Mestral, ArchParc bât. Athéna 2
74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex

N°16 - Septembre 2024 | ISSN : 2497-2819

Directeur de la publication :
Pierre-Jean CRASTES

Création maquette, conception, réalisation :
Opidae vox - tél. : 07 800 33 937
74800 Saint-Sixt - www.opidae.com

Rédaction : CCG, Opidae vox

Coordination : Amélie BIANCHI

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de
la détérioration des textes ou des photos qui lui sont
adressés pour appréciation.

Impression : imprimerie Villière,
74160 Beaumont
www.imprimerie-villiere.com

ENQUÊTE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Votre avis compte !

En **5 min** partagez vos habitudes
de consommation pour développer une offre
alimentaire locale et saine pour **TOUS !**



www.cc-genevois.fr

Dans le cadre du

Projet Alimentaire Territorial

Manger local et sain?

Genevois

rien de mieux !

